

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14-33-1901 solde

n° 14-33-1901

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

2 avril 1901

Numéro JO

n° 33 du 15/04/1901

Date du numéro

15 avril 1901

TEXTE INTÉGRAL

— Par décision du Gouverneur en date du 2 Avril, une retenue de solde de cinq francs est infligée aux miliciens Hassein Aouet et Farègue, pour négligence dans leur service.